

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 872 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 872

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 514 du 30/09/1939

Date de publication
1 septembre 1939

Date du numéro
30 septembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le câblogramme n° 525 du 29 août 1939,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er,— Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : 1° Le décret du 24 août 1939 relatif au contrôle de la presse; 2° Le décret du 27 août 1939 relatif à la publication, émissions radio et projections cinématographiques. Art. 2,— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des insertions de publicité extraordinaires,

Hubert
DESCHAMPS